

LA LETTRE

B

LA REVUE DE FRANCE BOIS FORêt

n° 56 / hiver 2025-2026

EN 2026, LA FILIÈRE FORêt-BOIS PLUS QUE JAMAIS ESSENTIELLE !



SOMMAIRE



3 LES VŒUX DE LA PRÉSIDENTE

Madame Anne Duisabeau, présidente de France Bois Forêt

Éditeur :

France Bois Forêt
120 avenue Ledru-Rollin - 75011 Paris
franceboisforet.fr

Service Gestion CVO :
03 66 88 39 63

Directrice de la publication :
Anne Duisabeau

Ont contribué à ce numéro :
Maxime Chaumet, Sabrina Adam,
Henry de Revel, Louis-Romain Cerbourg,
Fatima-Zohra Habbal, Jean Loeper,
Érika Veron

Réalisation :
Éditions des Halles

Rédaction :
Anna Ader

Volodia Oprichtnik
Maquette :
Daphné Saint-Esprit

Secrétariat de rédaction :
Didier Chatelain

Administration :
Éditions des Halles

110, rue de Fontenay
CS 20010
94303 Vincennes Cedex

Photogravure et impression :
Aubin Imprimeur

Chemin des Deux-Croix
CS70005 - 86240 Ligugé

Aubin Imprimeur participe
à la préservation de l'environnement
et a reçu le label Imprim'Vert – *La Lettre B*
est imprimée sur papier PEFC

Tirage :

19 500 exemplaires - N° ISSN : 2267-4632

Dépôt légal :

4^e trimestre 2025

En couverture :

©AdobeStock, ©AdobeStock, ©France
Bois Forêt-Codifab ; ©France Bois Forêt-
Codifab ; ©AdobeStock ; ©AdobeStock.



SYLVICULTURE ET AMONT FORESTIER

4 Biomtrace : optimiser la traçabilité des grumes et sections de grumes

8 La reconquête du liège français en Nouvelle-Aquitaine

TRANSFORMATION ET USAGES DU BOIS

10 Améliorer le réemploi et la valorisation des palettes à dosseret

12 Protéger les palettes du bleuissement et des moisissures

14 Production de FDES : nouveau configurateur à usage individuel

LA FILIÈRE FORêt-BOIS AU FÉMININ

16 Entretien avec Laetitia Rochatte

ÉCONOMIE

18 Note de conjoncture économique

COMMUNICATION

22 Communication : 2025 dans le rétroviseur !

24 Futuropalettes 2025 : l'innovation à l'honneur

25 La filière forêt-bois aux côtés des collectivités locales

26 Inspirer des vocations chez les jeunes

27 Démarche *Utile par essence* : les engagements de la filière se précisent

28 Les événements 2026 de la forêt et du bois

CVO

30 Quelques rappels et cas particuliers

Photo : Marion Frégeac



▲ Anne Duisabeau,
présidente de France Bois Forêt.

*Chers lecteurs,
chers collègues,*

Je tenais à vous adresser, en ce mois de janvier, mes meilleurs vœux pour cette année qui débute. Une année durant laquelle nous montrerons, j'en suis sûre, toute la résilience et l'innovation dont nous sommes capables pour faire face aux défis qui s'imposent à nous. Toutes mes

pensées vont d'ailleurs aux forestiers et professionnels touchés par le nématode, arrivé en France pour la première fois en novembre dernier. À ce titre, je souhaite vous rappeler tout notre engagement pour lutter contre cet agresseur et aboutir à son éradication. Nous sommes également pleinement mobilisés pour accompagner les propriétaires et opérateurs sur le terrain et obtenir le financement par l'État du plan de lutte contre le nématode.

L'année 2025 a été marquée par le rattachement, renouvelé récemment, de notre filière au ministère de la Transition écologique. En 2026, nous poursuivrons nos efforts pour bâtir avec les pouvoirs publics une relation fructueuse pour favoriser la gestion dynamique des forêts et le renouvellement forestier, piliers indispensables pour l'adaptation au changement climatique. À ce sujet, France Bois Forêt réaffirme la nécessité de l'engagement financier de l'État, afin de poursuivre les investissements réalisés en faveur du renouvellement forestier et du développement des capacités industrielles de la filière dans le but de renforcer notre souveraineté.

Par ailleurs, nous resterons pleinement mobilisés au cours de cette année pour que des réponses concrètes soient apportées aux différentes situations d'insécurité juridique auxquelles les entreprises se trouvent confrontées. Je pense notamment aux travaux forestiers et aux réglementations européennes (RDUE¹, Red III², restauration de la nature) et dont l'application reste floue.

2026 sera également l'année de la poursuite de nos travaux collectifs en filière. Notre campagne de communication *Nos forêts envoient du bois* se prolongera tout au long de l'année pour faire connaître le rôle central de la forêt et du bois dans la décarbonation et l'atteinte de la neutralité carbone à horizon 2050. Les programmes menés au sein de France Bois Forêt, notamment en Recherche et Développement, se poursuivront, en lien avec les organisations professionnelles. Ces travaux et réflexions sont d'importance majeure pour accroître la compétitivité de l'ensemble de la filière.

Enfin, 2026 verra l'aboutissement de notre démarche *Utile par essence*. La filière forêt-bois, dans son ensemble, s'engagera autour des trois piliers de son utilité sociétale : répondre aux besoins des humains, protéger et régénérer le vivant, lutter contre le changement climatique.

Cette année sera donc celle de la poursuite de nombreux chantiers politiques et réglementaires déjà engagés pour défendre notre filière, tout en maintenant nos investissements dans la communication, la recherche et l'innovation. La collaboration quotidienne entre nos organisations professionnelles, plus que jamais nécessaire pour atteindre nos objectifs, fait notre fierté et notre réussite, alors maintenons le cap !

Je vous souhaite une belle et heureuse année 2026.

¹ Règlement européen contre la déforestation et la dégradation des forêts.
² Directive des énergies renouvelables.

Biomtrace¹ : optimiser la traçabilité des grumes et sections de grumes

L'ONF², l'INRAE³ et le LORIA⁴ développent depuis 2023 un système d'identification et de traçabilité biométriques des grumes de chêne. L'objectif de la deuxième tranche du programme (2024-2025) était d'optimiser ses performances.

À terme, cette technologie pourrait être adaptée au marché d'autres essences ou encore servir au suivi de billons en scierie par exemple.

▼ Débardage de grumes de chêne dans le Grand Est (Champagne-Ardenne).



Photo : Sylvain Gaudin-CRPF CA/CNPF

¹ Biométriques pour l'identification et la traçabilité des grumes de chêne.

² Office national des forêts.

³ Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.

⁴ Laboratoire lorrain de recherche en informatique et ses applications.

⁵ Association pour la promotion des chênes et feuillus français.

⁶ Radio-identification désignée par le sigle RFID (de l'anglais « radio frequency identification »). Méthode pour mémoriser et récupérer des données à distance en utilisant des marqueurs appelés « radio-étiquettes » (« RFID tag » ou « RFID transponder » en anglais).

EN SAVOIR PLUS

• hal.inrae.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 24RD1868

Budget total : 233 k€

Financement FBF : 40 %

La forte demande de chênes français par l'Asie a dynamisé les exportations de cette ressource stratégique pour la France. Face à la concurrence internationale et afin de garantir l'approvisionnement des entreprises locales pouvant manquer de matière première à transformer, l'ONF et l'APECF⁵ ont mis en place le label Transformation UE (voir encadré), lequel nécessite une évolution du dispositif de traçabilité des grumes. Par ailleurs, contre le trafic illégal cette fois, le Règlement européen contre la déforestation et la dégradation des forêts (RDUE) impose lui aussi une traçabilité accrue. C'est dans le but d'identifier et de tracer les grumes de chêne – voire celles d'autres essences ultérieurement – afin de sécuriser le marché que le programme exploratoire Biomtrace a été lancé et vient d'achever sa deuxième tranche de travail.

Principe du projet

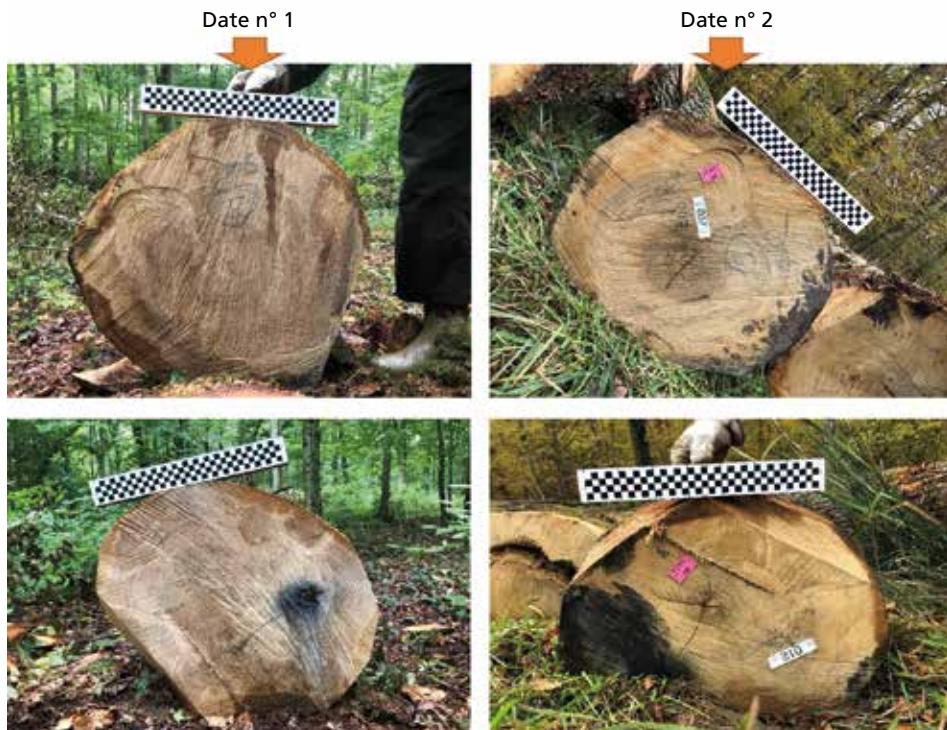
Soutenus par France Bois Forêt, l'ONF, l'INRAE et le LORIA développent un procédé de traçabilité biométrique des grumes à partir de photographies de leur section transversale. Basé sur les caractéristiques

intrinsèques de celle-ci, le système est réputé plus fiable que les marquages à la peinture, les étiquettes en plastique ou les puces RFID⁶ utilisés jusqu'à présent. « Avec Biomtrace, nous pourrions être sûrs que la photographie de la grume stockée en forêt correspond bien à l'image de la grume qui va être débitée ailleurs en Europe », déclare Aymeric Albert.

L'approche consiste à développer une méthode de traçabilité basée sur l'analyse de photos de l'extrémité des grumes, prises en forêt et après le transport, à l'aide de capteurs conventionnels telles les caméras de smartphones. La reconnaissance des grumes à partir d'une photo de section doit fonctionner comme la reconnaissance des humains à partir de leurs empreintes digitales ou de leur visage. Le projet fait appel à des algorithmes basés sur l'intelligence artificielle (IA) qui nécessitent une grande quantité de données.

Vaste banque d'images

« L'objectif premier du projet Biomtrace est d'évaluer si cette méthode biométrique peut identifier avec un



► Exemples de paires de photos pour deux grumes de chêne prises à deux dates avant et après débardage.

haut degré de certitude des grumes de chêne », rappelle Aymeric Albert, responsable commercial bois national à l'ONF.

Afin d'« entraîner » l'outil à reconnaître les bois qu'on lui présente, les chercheurs français ont constitué des banques de photographies de grumes récoltées dans des chantiers d'exploitation de l'ONF dans le Grand Est, en Bourgogne-Franche-Comté et en Centre-Ouest-Aquitaine.

« *Avec nos téléphones, nous avons réalisé 41 731 photographies de sections transversales prises à la culée de 5 830 grumes de chêne* », précise-t-il. Les mêmes grumes ont été photographiées à plusieurs semaines d'intervalle et selon quatre orientations de façon à augmenter le nombre d'images. La collecte d'images s'est faite en deux phases. La tranche 1 du projet avait permis la création d'une base d'images initiale, déposée sur la plateforme Recherche Data Gouv⁷ et décrite dans un article dédié⁸.

Les photos d'une même grume étaient prises de façon espacée dans le temps

avec un changement déjà important d'aspect des sections, mais les grumes n'avaient, la plupart du temps, pas bougé entre les deux dates. « *La tranche 2 du projet, ajoute Fleur Longuetaud, chargée de recherche à l'INRAE, a été consacrée à l'étude des limites des algorithmes dans des cas plus extrêmes : purge à l'extrême de la grume, perspectives lors des prises de photos pour des questions d'ergonomie sur le terrain, telles que ne pas avoir à plier les genoux par exemple, photos prises avant et après débardage pour se mettre en conditions réelles, rotation des grumes, salissures, etc. Une extension de la base d'images a donc été constituée*⁹. »

Algorithme performant

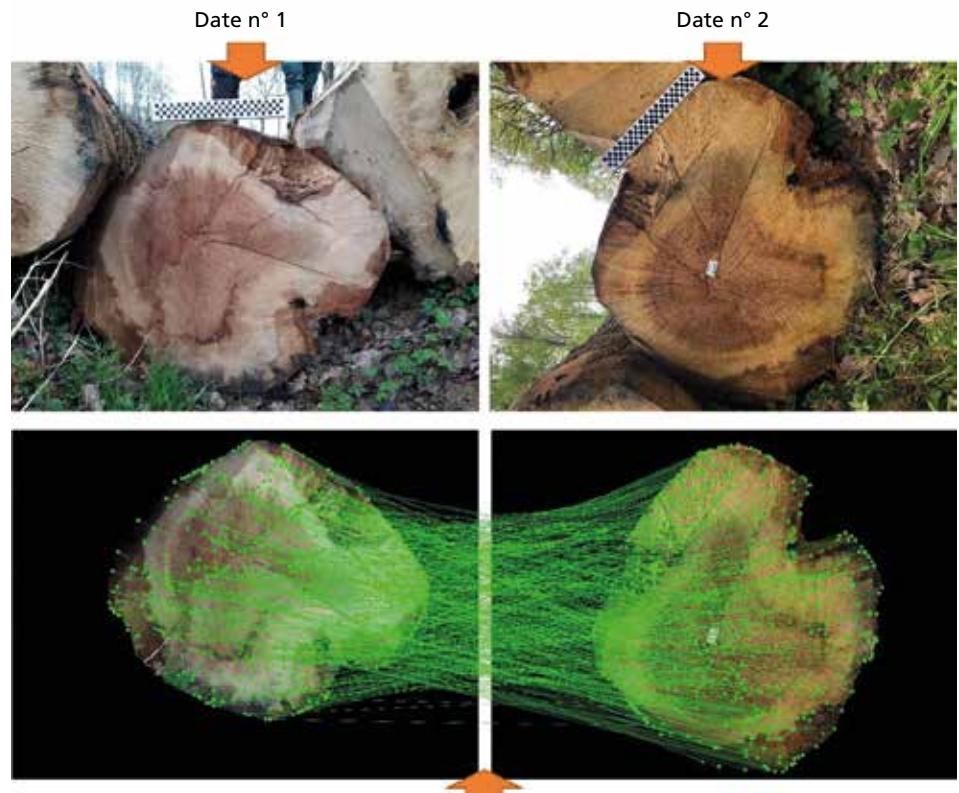
Le but était donc de constituer une banque d'images dans laquelle seraient cherchées des correspondances entre des photos des mêmes grumes prises à des dates différentes. « *Plus la base dans laquelle on cherche est grande, plus les algorithmes devront être performants pour identifier la photo de la bonne*

⁷ Écosystème au service du partage et de l'ouverture des données de recherche du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace. <https://doi.org/10.57745/9DBCL4>

⁸ <https://doi.org/10.1186/s13595-025-01276-9>

⁹ <https://doi.org/10.57745/RKDTKY>

SYLVICULTURE ET AMONT FORESTIER



Mise en correspondance (lignes vertes) des points caractéristiques (points verts) détectés aux deux dates avec gestion de la rotation de la grume.

Doc. : INRAE-Loria-ONF

grume prise à une date antérieure. Le principal défi était d'arriver à mettre en correspondance deux images de la même grume lorsque celle-ci a subi une rotation trop importante, souligne Aymeric Albert. Mais la difficulté a été résolue : la méthode de traçabilité développée a donné d'excellents résultats de reconnaissance sur l'ensemble de la base initiale, supérieurs à 99,9% ! »

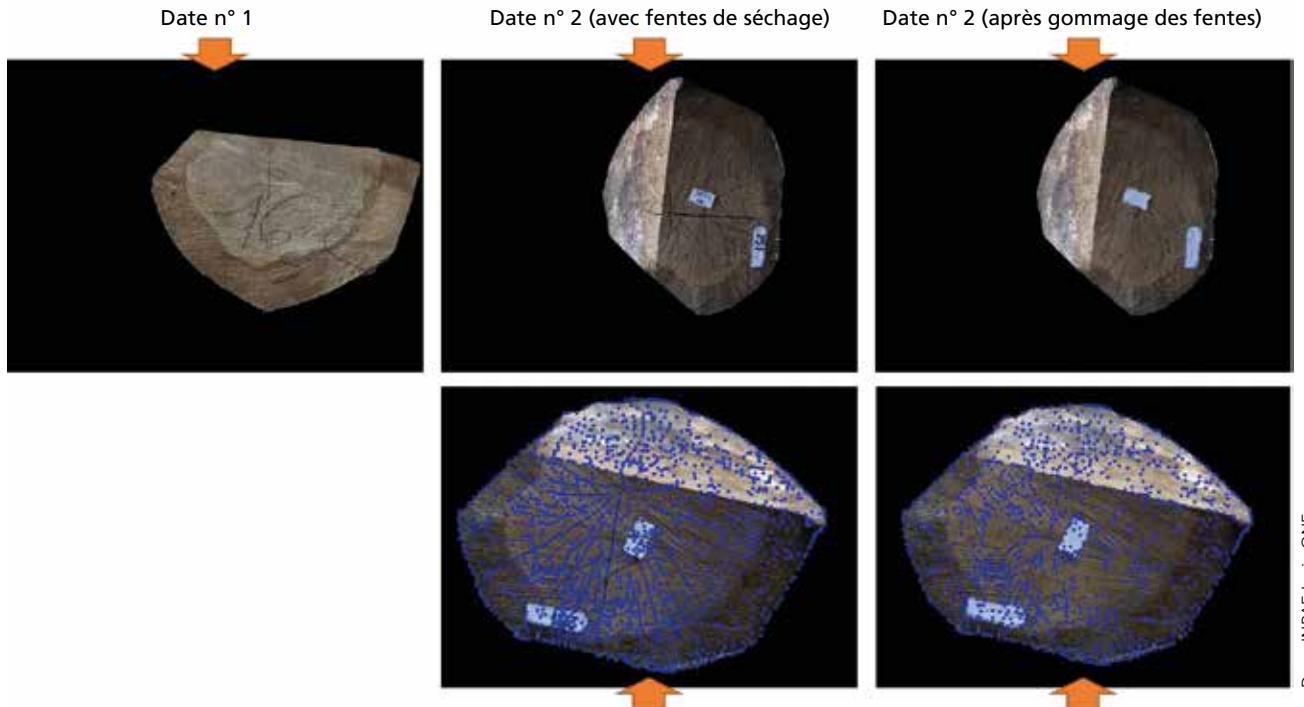
« La deuxième tranche du projet a aussi parfaitement rempli ses objectifs en identifiant les verrous à lever pour une utilisation opérationnelle car ce taux de reconnaissance est affecté dans certains des cas étudiés, poursuit Fleur Longuetaud. Par exemple, la présence de fentes de séchage, quand les grumes sont restées longtemps en forêt avec des épisodes de chaleur, va impliquer des modifications de la méthode. De plus, le déplacement des grumes entraîne un changement de perspective dans

les prises de photos non négligeable, qui vient s'ajouter aux changements d'aspect très importants. Si la grume est purgée complètement à son extrémité, la reconnaissance ne fonctionne plus, mais ce résultat était attendu. » Une thèse en cours a pour objectif de résoudre les problèmes identifiés dans cette deuxième tranche du projet Biomtrace.

Deux publications scientifiques

Fort de cette efficacité, qui a fait l'objet de deux publications scientifiques¹⁰, le projet Biomtrace se poursuit. Son financement par France Bois Forêt a permis de lever d'autres fonds, notamment une bourse de thèse pour un chercheur en informatique financée par l'ADEME et la Région Grand Est. Les travaux devront améliorer les performances de l'algorithme. « L'idée est d'optimiser le traitement des images pour accélérer

¹⁰ <https://doi.org/10.1016/j.atech.2024.100686>
<https://doi.org/10.1109/ACCESS.2025.3622419>



Points caractéristiques (en bleu) détectés avant traitement des fentes (à gauche) et après gommage (à droite).

la cadence de travail du système et renforcer la fiabilité de l'analyse, notamment lorsque les grumes sont mal positionnées par rapport à l'objectif de l'appareil photo ou ont été salies lors de leur stockage sur des terrains boueux », précise Aymeric Albert.

Une application pour smartphone

Biomtrace sera également adapté au mode de travail des forestiers. Une application pour smartphone devrait être disponible dans un futur proche. Elle permettra d'identifier les grumes en interrogeant un serveur à distance. L'extension de ce dispositif à d'autres essences que le chêne est envisagée. De nombreux industriels valorisant des résineux veulent en effet certifier la qualité des bois qu'ils traitent. Biomtrace pourrait leur permettre de qualifier le bois, depuis la forêt jusqu'aux entreprises de transformation.

« Dans un premier temps, l'aval de la filière forêt-bois pourrait être certain de travailler le matériau qu'il a acheté sur le parc de stockage. Dans un proche avenir, notre système pourrait aussi aider les sylviculteurs à évaluer la qualité du bois d'épicéa ou de douglas qu'ils mettront sur le marché », conclut Aymeric Albert.

Doc. : INRAE-Loria-ONF



◀ Prototype d'application smartphone, laquelle, après amélioration, facilitera le travail des forestiers.

- Créé en 2015 par l'ONF et l'APECF, le label Transformation UE a été mis en place pour donner un accès prioritaire à la ressource en chênes issus des forêts publiques aux clients qui s'engagent à transformer ou à faire transformer cette matière première dans l'Union européenne (UE).
- La biométrie regroupe l'ensemble des techniques informatiques permettant de reconnaître automatiquement un sujet à partir de ses caractéristiques physiques et biologiques.
- **Algorithmme :** description d'une suite d'étapes permettant d'obtenir un résultat à partir d'éléments fournis en entrée.

La reconquête du liège français en Nouvelle-Aquitaine

Un programme multipartenarial vise à relancer la production de liège en Nouvelle-Aquitaine. Les premiers résultats s'avèrent positifs.



Photos : Quentin Vanneste/CNPF

► Levée de liège.

- Le chêne-liège est un des rares arbres à reconstituer son écorce après l'enlèvement de celle-ci.



Le chêne-liège est une essence indigène¹ du sud-ouest de la Nouvelle-Aquitaine. Ses deux principales zones de répartition et d'exploitation y sont le Néracais et le Marensin (*voir carte*), en Gascogne. Après son déclin progressif à partir des années 1960, la filière gasconne du liège a connu un renouveau au début des années 2000. Une demi-douzaine d'industriels, l'Office national des forêts (ONF), l'association Le Liège Gascon², Alliance Forêts Bois et le Centre national de la propriété forestière (CNPF) Nouvelle-Aquitaine travaillent à la recréation des suberaies³ landaises et à l'amélioration de leur gestion.

Une essence aux intérêts multiples

Outre les sylviculteurs, cette relocalisation de la matière première est également importante pour les entreprises de transformation (*voir encadré*) car le coût du matériau et du transport s'en trouvent réduits.

Dans cette logique de circuit court, l'impact carbone de l'exploitation est lui aussi diminué. Par ailleurs, des suberaies bien entretenues diversifient le paysage, participent à l'attractivité du territoire et indirectement à l'économie touristique.

Elles forment également un habitat favorable à certaines espèces végétales et animales. Le chêne-liège a aussi un effet bénéfique contre la progression des maladies racinaires du pin maritime (champignons armillaire et fomes), ses parasites (pyrale du tronc, chenille processionnaire, scolytes) et la maladie du rond à l'origine de pertes de récoltes importantes. La gestion coordonnée des peuplements de ces deux essences a donc un impact positif sur la productivité du pin⁴.

Une prévision de 360 tonnes de liège

Avec le soutien de France Bois Forêt, l'ONF a procédé, lors du premier semestre 2025, à une évaluation de la ressource dans les massifs publics de cinq communes

PROGRAMME

Réf. FBF : 24RD1887

Budget total : 205 k€

Financement FBF : 43 %

¹ Essence adaptée aux conditions du milieu, au type de sol, etc. Elle n'a donc pas besoin de soins spécifiques : l'arrosage, les engrains ou les pesticides ne sont quasiment pas nécessaires.

² L'association Le Liège Gascon, membre de Fibois Landes de Gascogne, dédie son activité à la relance de la filière liège gascon à travers la récolte et la valorisation de l'existant ainsi que la promotion et le développement de l'essence en Nouvelle-Aquitaine.

³ Une forêt de chênes-lièges s'appelle une suberaie.

⁴ Source : Le Liège Gascon.



Photo : Christophe Contival/ONF



Photo : Stéphane Nalin/CRPF PACA-CNPF

du sud du département des Landes. « Cet inventaire, qui complète celui que nous avions effectué en 2019, permet d'envisager une production de 360 tonnes de liège sur une période de 13 à 15 ans », indique Christophe Contival, technicien forestier territorial à l'ONF. Signe que les subériculteurs se réapproprient peu à peu leur ressource, de 10 tonnes en 2005, la récolte annuelle de liège dans les Landes de Gascogne a atteint 22 tonnes en 2024. Selon l'ONF, près de 4000 tonnes de liège sont produites chaque année en France.

Les forestiers ont aussi commencé à établir des stocks de semences pour alimenter les pépiniéristes. Prisée par les sangliers, cette ressource doit en être préservée. De nombreux arbres ont donc été mis en défens, c'est-à-dire protégés de ce gibier par clôturage, pour en préserver les glands. En 2025, 1500 litres ont ainsi été collectés. « De quoi produire environ 75 000 plants », estime Christophe Contival. Une fois récoltés,

ces derniers sont stockés au froid dans le Jura, dans la sécherie de la Joux, une usine de sélection de semences de l'ONF.

Améliorer la qualité des levées⁵

Parallèlement à l'inventaire et à la constitution d'un stock de semences, des essais de mécanisation de la récolte de liège ont été réalisés. L'objectif est d'accroître la productivité des leveurs de liège et de réduire la pénibilité du travail, souvent effectué en période estivale, après la feuillaison. Un prototype de machine à levée portative⁶ a été testé durant la récolte 2025.

Concluants, ces essais vont permettre la fabrication de cinq tronçonneuses supplémentaires. Cette mécanisation améliorera la qualité de l'écorçage en réduisant significativement le nombre de blessures occasionnées aux arbres lors de la récolte, donc de portes d'entrée aux ravageurs. Le développement du prototype va aussi faire l'objet du dépôt d'un brevet, ce qui facilitera l'exportation de la machine à levée gasconne. ◆

▲ Planches de liège en suberaie.

► Le chêne-liège est cultivé en peuplement pur, c'est-à-dire seul, ou en peuplement mixte, accompagné principalement de pin maritime, de chêne vert, de chêne pubescent, de pin pignon ou de châtaignier. Son feuillage peu abondant et son couvert léger facilitent le développement d'un sous-bois de type maquis très dense.

QUELQUES EXEMPLES D'USAGES DU LIÈGE

- bouchons techniques ;
- isolation dans le bâtiment ;
- objets décoratifs ;
- utilisations spécifiques dans l'armement, l'aérospace, l'aéronautique ;
- maroquinerie... .

⁵ Nom donné à l'écorçage du chêne-liège. L'écorce se régénère après chaque levée.

⁶ Tronçonneuse dotée d'un système régulateur de profondeur de coupe à l'extrémité du guide-chaîne afin de ne pas toucher la couche mère (le tissu vivant de l'arbre) lors de la levée (écorçage, récolte). Elle sert à fendre longitudinalement l'écorce pour délimiter les futures planches de liège.

Améliorer le réemploi et la valorisation des palettes à dosseret

La FNB¹ met en ligne un guide destiné à faciliter le réemploi des palettes

à dosseret en bois.

Répondant au souhait des professionnels d'organiser

et de promouvoir cette pratique, cet outil pourrait constituer une première démarche vers la qualification du produit.

► Stockage de palettes à dosseret reconditionnées.



Photo : Ateliers du Boisage

Consulter la note de bonnes pratiques :



PROGRAMME

Réf. FBF : 2RD2007

Budget total : 34 k€

Financement FBF : 47 %

Les palettes à dosseret en bois sont principalement destinées au conditionnement et au transport de produits nécessitant un emballage vertical, tels que les portes, les portes-fenêtres, les portes extérieures ou encore les blocs-portes. L'article 29 du texte de révision du règlement européen relatif aux emballages et déchets d'emballages prévoit que 40 % des emballages de transport soient réemployables au 1^{er} janvier 2030. « Cela s'applique à tous les types de palettes, y compris celles à dosseret, précise Léa Charron, responsable de la commission de la palette bois de la Fédération nationale du bois. Les palettes à dosseret en bois reconditionnées sont utilisées

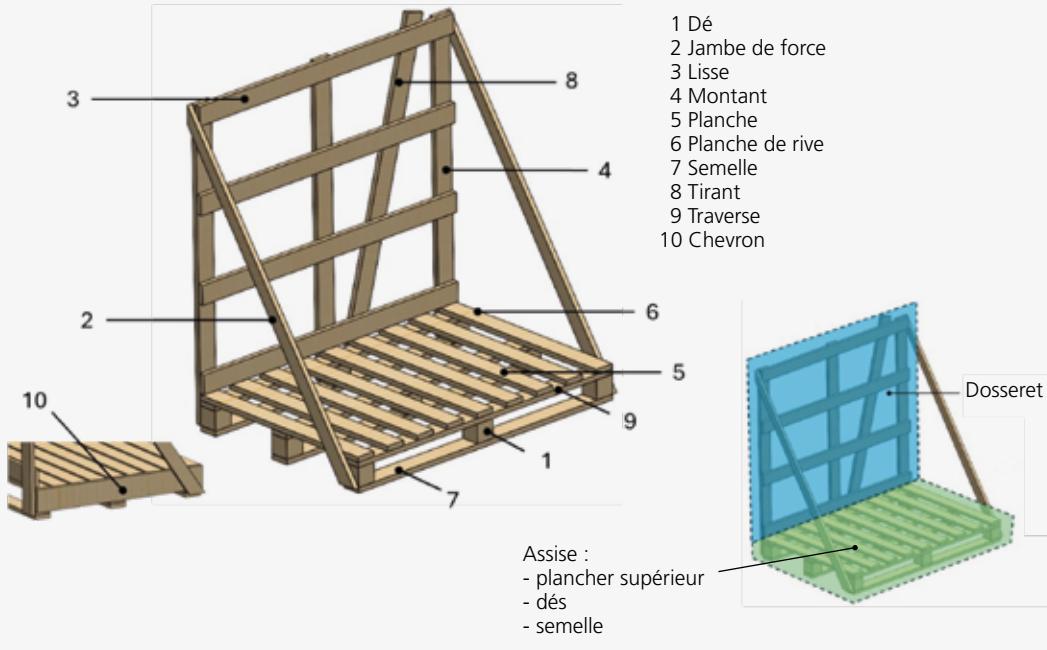
depuis de nombreuses années cependant, notamment pour la logistique retour de chantier des menuiseries en fin de vie. » À titre indicatif, il se vend une palette à dosseret reconditionnée pour deux palettes à dosseret neuves vendues².

De l'analyse à la note de bonnes pratiques
Afin de favoriser le réemploi des palettes à dosseret en bois, la FNB, avec le concours de France Bois Forêt et du CODIFAB³, a rédigé un guide des bonnes pratiques dont « l'objectif est de définir des préconisations de conceptions, contrôles et réparations », indique Léa Charron. Pour ce faire, deux enquêtes techniques ont été menées par l'Institut technologique FCBA⁴ auprès

¹ Fédération nationale du bois.

² Source : Galileo 2023.

³ Source : CODIFAB (Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois).



Exemple de conception (les conceptions étant multiples)
et nomenclature des éléments/composants bois des palettes à dosseret.

des fabricants, reconditionneurs et utilisateurs, tandis que des visites de sites de reconditionnement étaient effectuées. « *Elles ont permis de dresser un état des lieux de l'usage des palettes à dosseret et des méthodes de remise en état dans les ateliers.* »

Résultats et perspectives

Dans un premier temps, le guide des bonnes pratiques sur les conditions du réemploi clarifie la terminologie liée aux palettes à dosseret afin de fluidifier la communication entre fournisseurs et utilisateurs.

La deuxième partie détaille les recommandations pour faciliter le réemploi, portant sur le choix des matériaux, la qualité des composants (bois, fixations, etc.), les principes de conception et la réalisation des

assemblages. Le dernier chapitre présente les contrôles à effectuer après chaque rotation, s'appuyant sur une « défauthèque » qui recense les défauts courants et les réparations associées. Il souligne aussi l'importance de la traçabilité, essentielle pour évaluer la durée de vie des palettes à dosseret en bois et améliorer en continu leur conception. L'outil vise également à accompagner les utilisateurs dans la rédaction d'un cahier des charges pour des palettes à dosseret écoconçues et adaptées au réemploi, en répondant à leurs exigences spécifiques.

Ce guide pourrait initier à terme une démarche de qualification, avec la création de standards, une caractérisation des produits et une optimisation de leur conception et de leurs coûts. ◆

⁴ Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement.



Palette en L



Palette en A



Palette en T inversé

Exemples de palettes à dosseret.

Protéger les palettes du bleuissement et des moisissures

La FNB¹ et FCBA², soutenus par France Bois

Forêt, publient un guide de bonnes pratiques pour limiter les contaminations

des palettes par des champignons responsables de leur bleuissement et les protéger des attaques de moisissures.



Photos : FNB

▼ Cellule de séchage permettant d'abaisser le taux d'humidité des palettes bois.

Consulter le guide de bonnes pratiques :



EN SAVOIR PLUS

- fnbois.com
- fcba.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 24PT1974

Budget total : 14 k€

Financement FBF : 70 %

D e manière générale, grumes, sciages non séchés et bois ayant repris de l'humidité sont sujets au développement des champignons de bleuissement ou de moisissures. S'il n'existe pas de méthode d'élimination du bleuissement, un brossage en surface vient en revanche à bout des moisissures. « Ces désordres esthétiques sont des phénomènes naturels distincts qui n'ont aucun impact sur les caractéristiques physiques et mécaniques des palettes, mais ils peuvent déplaire aux utilisateurs », explique Léa Charron, responsable de la commission de la palette bois de la Fédération nationale du bois (FNB).

Prévenir bleuissement et moisissures du bois

Complétant une fiche technique rédigée par FCBA et le Sypal³ en 2016,

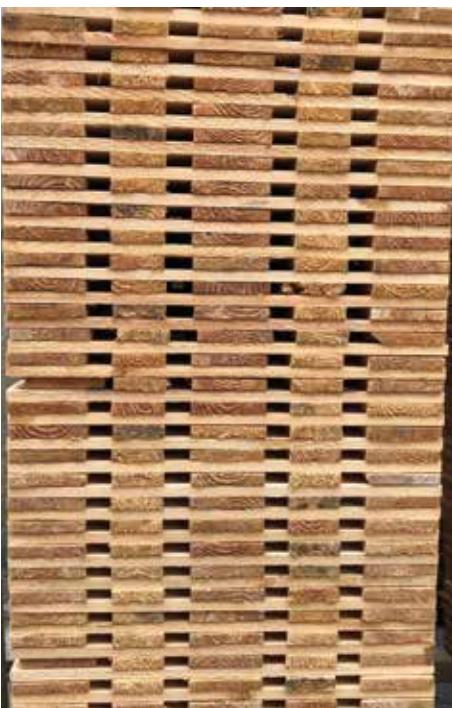
le nouveau guide pratique d'une douzaine de pages vise à aider scieurs, assembleurs, producteurs et utilisateurs de palettes et d'emballages bois à préserver leurs produits de ce type de contamination. Pour cela, il présente les mécanismes de développement des champignons et liste pour chaque grande étape, de la récolte du bois en forêt au reconditionnement de la palette, les risques associés et les mesures de prévention du bleuissement et des moisissures.

Par exemple, le sciage devra intervenir tôt après l'abattage pour éviter l'attaque des grumes fraîchement écorcées par les champignons de bleuissement, ou leur contamination favorisée par la présence d'insectes exposant l'aubier à l'air. Les planches devront être ventilées lors de leur stockage également. « Le moyen le plus efficace de réduire

¹ Fédération nationale du bois.

² Institut technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement.

³ Syndicat de l'industrie et des services de la palette.



▲ Exemple de développement fongique et de moisissures sur les palettes bois.

◀ La réservation de lames d'air entre les piles de palettes et entre celles-ci et les parois permet d'assurer la ventilation et d'éviter la condensation donc de prévenir le risque d'attaque fongique et d'apparition de moisissure.

les risques est le séchage artificiel des bois. Cette opération doit être réalisée le plus rapidement possible après le sciage et le montage du produit fini », indique Léa Charron. Ce mode de séchage permet de réduire le degré d'humidité du bois à un niveau très bas, autour de 18 %, en prolongeant le passage au four plusieurs heures durant. Le bleuissement ne se développe que si le taux d'hygrométrie du bois est supérieur à 30 %.

Il existe également des traitements de protection chimique, « *mais ils doivent disposer d'une autorisation de mise sur le marché avec une aptitude au contact alimentaire si le bois est destiné au contact des denrées* », ajoute-t-elle.

Transport et stockage

Le transport aussi est un moment sensible. Qu'il s'agisse de remorques de camions bâchées ou de conteneurs, les palettes se trouvent en milieu confiné sujet à des variations thermiques,

donc face à un risque de condensation et de développement fongique. « *Là encore, la ventilation s'impose, rappelle Léa Charron, tout comme lors du stockage, durant lequel il est très important de réserver une lame d'air entre les piles et avec les parois pour éviter la condensation.* »

Des précautions doivent en effet être observées lors du stockage des palettes, car leur séchage n'est pas une opération permettant de garantir que les bois restent définitivement à de bas taux d'humidité. Il faut éviter un stockage à l'extérieur et non abrité et la réhumidification au-delà de 30 % qui en résulterait. De même, l'utilisation de films en plastique ou encore le stockage en atmosphère confinée et non ventilée, en particulier sur des bois insuffisamment séchés ou encore chauds, provoque un risque de condensation donc de moisissures.

Le guide pratique est en ligne sur le site internet de la FNB. ◆

Production de FDES¹ : nouveau configurateur à usage individuel

La Fédération nationale du bois (FNB) a développé, avec le soutien de France Bois Forêt, un configurateur à usage individuel permettant aux scieurs, fabricants et poseurs d'éditer eux-mêmes rapidement les fiches de déclaration environnementale et sanitaire (FDES) de leurs produits de construction. Chargée de mission produits bois, normalisation et seconde transformation à la FNB, Maud Navet présente l'outil.

▼ Disposer des FDES des composants d'un bâtiment est nécessaire si l'on souhaite évaluer leurs impacts environnementaux.

Quels sont les enjeux des FDES pour les industriels du bois ?

La réglementation environnementale RE 2020 impose aux producteurs de réaliser une analyse du cycle de vie de chacun de leurs produits de construction. L'analyse de cycle de vie est un inventaire des flux physiques de matière et d'énergie associés aux diverses activités. Il est composé de quatre grandes étapes : la production, la mise en œuvre du produit, son usage, le process de son recyclage. Ces informations, rassemblées dans la FDES éditée, permettent d'évaluer en kilogrammes de CO₂ émis l'impact environnemental de chaque produit sur la totalité de son cycle de vie. La somme de ces évaluations donne une mesure précise de l'impact environnemental du bâtiment dans sa globalité afin d'en optimiser l'écoconception.

des critères techniques, économiques et esthétiques habituels. En revanche, pour intégrer un projet dans le cadre de la réglementation environnementale RE 2020, le document est incontournable. Il peut être réalisé par l'entreprise, à titre individuel, ou porté par une fédération ou un syndicat professionnel, à titre collectif. À défaut de fiche spécifique, ce sont des données par défaut qui sont utilisées dans les calculs environnementaux, mais ces données génériques sont souvent pénalisantes car elles ne reflètent pas nécessairement la réalité des pratiques industrielles.

Les FDES ont une importance non négligeable car la performance carbone des produits devient un critère de sélection pour les acheteurs, d'où l'intérêt de générer des FDES par produit à partir des données d'activité réelles.

Quels sont les objectifs du projet de configurateur à usage individuel ?

Il s'agit de mettre en ligne, à la disposition des entreprises de la filière forêt-bois, un système d'édition de FDES individuelles de



Photo : scierie Filaire (43)

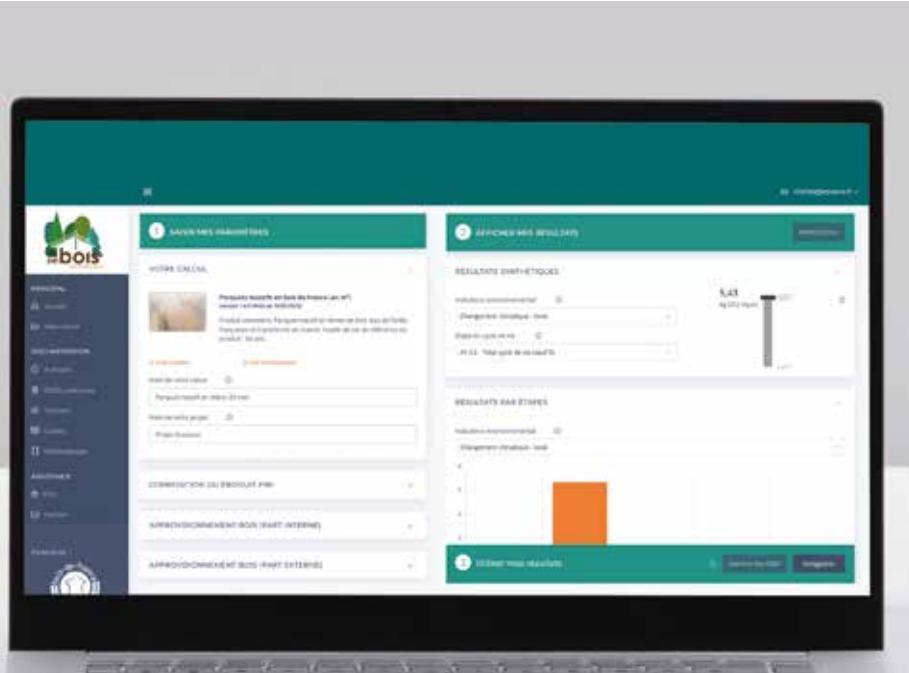


EN SAVOIR PLUS

• de-boisdefrance.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 24RD1941
Budget total : 188 k€
Financement FBF : 80 %



► Page d'édition à usage individuel d'une fiche de déclaration environnementale et sanitaire (FDES) sur de-boisdefrance.fr.

leurs produits. Cet outil simple d'utilisation et fiable permet l'édition rapide de FDÉS respectant la norme NF EN 15804² et son complément national français, prérequis à l'intégration de la base INIES³.

Faire réaliser un tel document par un pres-tataire est un exercice coûteux et chrono-phage : entre les visites sur site pour collec-ter les données et la vérification du projet de fiche, le processus peut durer jusqu'à 18 mois. D'où l'idée de proposer aux profes-sionnels un système plus efficient d'évalua-tion des performances environnementales de leurs produits. Devant être alimenté par des données internes, ce configurateur pleinement opérationnel aujourd'hui per-met d'établir un projet de FDES en moins d'un semestre. Il facilite la valorisation des produits issus de forêts locales et gérées durablement auprès des maîtres d'ouvrage et des prescripteurs dans les réponses aux appels d'offres, ainsi que l'objectivation de leur impact environnemental dans les pro-jets de construction et les démarches de certification environnementale des bâti-ments.

Comment a-t-il été développé ?

En s'appuyant sur l'expérience réussie du configurateur en ligne [de-boisdefrance.fr⁴](http://de-boisdefrance.fr), la FNB, avec l'appui d'un prestataire technique, a défini les fonctionnalités du système, recensé les données nécessaires pour l'évaluation, ainsi que le processus de vérification, permettant de cette façon le développement d'un nouvel outil.

Comment s'utilise ce configurateur de FDES ?

Via le site de-boisdefrance.fr, les scieurs, fabricants ou metteurs sur le marché peuvent désormais réaliser facilement et rapidement leurs fiches en indiquant la provenance du bois, les distances parcourues, l'énergie consommée lors de la fabrication, etc. L'opération aboutit à une fiche conforme dont il ne reste plus qu'à vérifier les données. Après cette vérification, la FDES issue du configurateur est déposée sur la base de données INIES, laquelle les référence, ce qui leur confère leur caractère officiel.

¹ Fiches de déclaration environnementale et sanitaire.

2 « Contributions des ouvrages de construction au développement durable - Déclarations environnementales sur les produits - Règles régissant les catégories de produits de construction »

³ Base nationale de données environnementales et sanitaires des produits et équipements de la construction.

4 Cet outil web propose la réalisation de FDES collectives de chantier ou individuelles de produits de construction en bois issus d'une forêt française et transformés en France, la réalisation de rapports d'écoconception de ces produits et des fiches d'impact environnemental pour les palettes présentes en France.

Entretien avec Laetitia Rochatte

Diplômée d'une école de commerce (Skema Business School), Laetitia Rochatte a commencé sa carrière professionnelle en travaillant quelques années à l'international

pour des groupes français. En 2014, elle a décidé de devenir cheffe d'entreprise en rachetant avec sa mère la PME vosgienne

Gerbois, spécialiste de l'emballage en bois à destination des industriels, située à Sapois.

► L'entreprise Gerbois à Sapois, experte de l'emballage industriel en bois, est devenue la Nouvelle Société Gerbois et ne cesse de développer ses compétences.



DR

▲ Laetitia Rochatte, présidente de la Nouvelle Société Gerbois : « Le champ des possibles est énorme dans nos métiers et dans la filière bois ! »

Lorsqu'il y a 11 ans vous vous lancez dans la reprise de Gerbois, s'agit-il de votre première expérience avec la filière bois ?

Oui, mais le monde du bois ne m'était pas inconnu. Originaire des Vosges, ma famille travaille dans le transport forestier depuis cinq générations, mais moi, j'avais décidé de suivre une autre voie et c'est mon jeune frère qui a repris l'entreprise familiale. En 2013, ma mère a rencontré les salariés de Gerbois au moment où cette société était en liquidation judiciaire. Des gens formidables, détenant un réel savoir-faire, qui ne voulaient pas voir leur usine fermer. Ensemble, nous avons décidé de racheter l'entreprise.

Était-ce une grande prise de risque ?

Le rachat en lui-même ne représentait pas un coût énorme. Nous avions une équipe de quinze salariés qui avaient de l'expérience. Ma mère savait gérer une entreprise, et, moi, les relations avec les clients. Toutes les conditions étaient réunies pour envisager sereinement l'avenir.



DR

Avez-vous été accompagnée dans cette démarche en termes de financement ?

Au départ, nous avons dû faire une avance importante sur la trésorerie, puis nous avons obtenu un prêt de 20 000 euros de la part de CIC Vosges. L'objectif premier était de pérenniser l'entreprise : ça nous a pris cinq ans.

Quels changements avez-vous réalisés ?

Le savoir-faire de l'entreprise, la conception et la fabrication d'emballage industriel en bois étaient très bons et n'avaient pas à être changés. Mais aujourd'hui, quand on est une entreprise industrielle, il ne suffit pas d'être un bon technicien. Nous avons amélioré tout ce qui était autour du savoir-faire : méthodes commerciales, manières de concevoir, organisation industrielle, process... Notre entreprise est certifiée ISO9001 et 14001:2015.

Quels investissements ont été indispensables pour mettre en place cette stratégie ?

Nous avons commencé par investir plus de 700 000 euros dans notre chaudière biomasse bois en 2020. Il a fallu aussi



DR
Photo : Michel Laurent



rénover tous les bâtiments parce qu'ils prenaient un peu l'eau. Les nouvelles toitures ont coûté plus de 600 000 euros. Une fois les bâtiments sécurisés, nous avons lancé un très grand plan d'investissement dans le parc machine. Nous venons de terminer le premier cycle qui représente 1,3 millions d'euros.

Le sauvetage d'entreprises de la filière bois est devenu pour vous une nouvelle vocation ?

On peut le dire. Après Gerbois, nous avons racheté Virtuobois en 2019. Il s'agit d'une scierie mixte située à Lure, en Haute-Saône. C'était un de nos fournisseurs qui passait en redressement judiciaire et allait fermer. Cette année, en juin, à la barre du tribunal de commerce de Dijon, nous avons repris la société Weisrock Vosges, basée à Saulcy-sur-Meurthe, expert des charpentes en bois lamellé-collé.

Qu'est-ce qui vous pousse à emprunter ce chemin et comment procédez-vous en abordant les nouveaux projets ?

Le mode opératoire est toujours le même. Dans un premier temps, on se concentre

sur l'objectif principal : la pérennisation de l'entreprise. Une fois qu'on a trouvé le bon *business model* et que l'entreprise est stabilisée, on peut commencer à travailler sur une autre stratégie : diversification, innovation... Dans le cas de Weisrock, nous avons commencé par des travaux de maintenance car l'entreprise était mal entretenue. Nous sommes aussi en train d'investir dans de nouveaux bureaux. Nous passerons à la modernisation de l'outil industriel petit à petit, quand nous aurons des budgets.

Comptez-vous vous lancer dans de nouvelles aventures avec la filière bois ?

J'ai plein d'idées en tête. Le champ des possibles est énorme dans nos métiers et dans la filière bois ! Nous allons recruter en 2026 pour structurer le groupe, travailler sur le numérique. Nous avons envie de nous lancer dans l'exploitation et l'aménagement des forêts : planter nos arbres pour travailler en circuit court... Il y a énormément de *business* à développer autour de nos activités qui ont du sens et qui peuvent nous permettre de faire grandir le groupe. ♦

▲ La société Weisrock Vosges, spécialiste en charpentes en lamellé-collé, est entrée dans le giron de NS Gerbois en juin 2025.

▼ Comptant actuellement 80 personnes, l'équipe de NS Gerbois sera encore agrandie en 2026.

Note de conjoncture économique

En ce début d'année, France Bois Forêt dresse un état des lieux des tendances qui traversent la filière forêt-bois, depuis la sylviculture jusqu'aux marchés du bois, en passant par les activités de transformation industrielles.



Photos : France Bois Forêt - Codifab

1. ÉLÉMENTS MACROÉCONOMIQUES

Au premier semestre 2025, l'économie française a connu une reprise lente et fragile, avec une croissance du PIB quasi nulle (+ 0,1% au T1), laissant l'acquis de croissance annuel à seulement + 0,3%. Les entreprises conservent des marges stables (taux de marge de 31,8%), permettant un potentiel modéré d'investissement. En revanche, les finances publiques restent sous tension, avec un déficit anticipé de 5,6% du PIB et une dette proche de 116%, limitant la capacité de soutien de l'État. Au plan sectoriel, la filière bois européenne a subi des pressions importantes : l'inflation des prix des grumes, particulièrement en DACH¹ et Scandinavie, et les tensions d'approvisionnement en Europe centrale ont affecté la rentabilité et la production de produits techniques (CLT, panneaux, bois lamellé). Par ailleurs, le durcissement commercial entre les États-Unis et l'Union européenne (UE) pèse sur les exportations : les résineux européens voient leurs droits de douane augmenter de 10%, les sciages feuillus de 15%, et le mobilier (sièges et cuisines) pourrait atteindre 50% dans les prochaines années, avec des décisions supplémentaires attendues pour 2026. Ces évolutions risquent de fragiliser

la compétitivité européenne sur les segments les plus sensibles du bois et de l'ameublement.

2. ANALYSE DE LA CONJONCTURE DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

2.1. Amont forestier

- *Plants forestiers (MASA²)*

La campagne forestière 2023-2024 a confirmé la stabilité du marché français des plants forestiers, avec environ 61 millions de plants vendus, un niveau constant depuis trois ans. Cette stabilité masque toutefois des évolutions structurelles : le recul du pin maritime et du douglas se poursuit, alors que certains autres résineux comme le cèdre de l'Atlas, le pin laricio et le mélèze d'Europe gagnent en popularité, reflétant une diversification progressive et une adaptation aux conditions climatiques futures. Parallèlement, les essences feuillues poursuivent une dynamique de progression marquée, portée notamment par le chêne sessile (6 millions de plants), le chêne pubescent et le chêne rouge d'Amérique (1,3 million de plants). À l'inverse, les plantations de peupliers reculent fortement, passant sous le seuil d'un million de plançons³, en partie en raison de conditions climatiques défavorables.

Les données utilisées, en provenance des travaux de l'Observatoire économique, sont les dernières disponibles.

¹ Allemagne, Autriche, Suisse.

² Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Souveraineté alimentaire.

³ Branche utilisée comme bouture.



Pour soutenir cette dynamique et la gestion durable des forêts, l'année 2025 a mobilisé plusieurs dispositifs de financement annoncés.

L'appel à projets « Exploitation forestière et sylviculture performante et résiliente » (ESPR) a ainsi permis d'accompagner 42 entreprises pour l'acquisition de matériels d'exploitation forestière et de sylviculture, pour un montant de 8,4 millions d'euros en 2025. Par ailleurs, la deuxième relève de l'appel à projets « Industrialisation performante des produits bois » (IPPB) a soutenu 40 lauréats à hauteur de 32,9 millions d'euros, afin de moderniser les outils industriels de première et de deuxième transformation du bois. Enfin, le dispositif « Biomasse chaleur pour l'industrie du bois » (BCIB) a accompagné 16 projets en 2025 pour un montant de 21,2 millions d'euros, contribuant au renforcement des capacités de séchage du bois et à l'amélioration de la performance énergétique et environnementale des entreprises de la filière.

- **Approvisionnement en bois**

- Forêt publique (ONF⁴)

Au premier semestre 2025, les prix du bois sur pied ont enregistré une hausse générale, à l'exception du chêne dont

les valeurs poursuivent leur recul amorcé en 2023. Les résineux et le hêtre restent soutenus par un déséquilibre offre/demande, lié aux intempéries qui ont freiné les exploitations et à la diminution des volumes de bois dégradé. En revanche, le chêne pâtit d'une demande en baisse, notamment sur le segment des tonnelles, et d'une qualité dégradée (mortalité des branches et piqûres sur les troncs), ce qui limite sa valorisation sur le marché. Pour les bois façonnés, les prix majoritairement fixés par contrats semestriels sont en baisse, en raison d'un marché spot moins dynamique en 2023-2024. Une exception : le hêtre, dont les prix se maintiennent grâce à une demande plus robuste.

- Forêt privée (EFF⁵)

En 2024, le marché des bois sur pied s'est stabilisé globalement, mais le douglas, le peuplier et le pin maritime sont différenciés par des hausses marquées (+10 % à +26 %), portant le prix moyen à 90 €/m³ (+7 %), un niveau rarement atteint depuis vingt ans. Cette reprise est intervenue après le cycle post-Covid, alternant flambée (+42 %) puis correction (-13 %). Les résineux, en particulier, ont retrouvé

⁴ Office national des forêts.

⁵ Experts forestiers de France.

leur vigueur : leur indice progresse de 14%, revenant aux sommets de 2022. La dynamique est largement tirée par une forte demande en douglas, tandis que les problèmes sanitaires (scolytes) sur épicéa et sapin ne provoquent pas d'effets significatifs sur les prix.

Du côté du bois d'œuvre, un début d'année 2025 marqué par une offre particulièrement faible a été suivi d'une remontée des volumes au second semestre (+12%), grâce à une mobilisation accrue des résineux surtout du douglas, du pin maritime et du sapin pectiné soutenus par des prix fermes. À l'inverse, le chêne a poursuivi sa phase de repli : ses volumes ont chuté de 15%, ce qui limite la progression globale des feuillus à +6% malgré la bonne tenue des autres essences. Quant à la demande de bois, elle est restée ferme au premier semestre 2025, malgré une baisse du nombre moyen de soumissions par lot, tombé à 3,89. Cette baisse du nombre d'enchérisseurs suggère une sélectivité accrue de la part des acheteurs, mais ne remet pas en cause la solidité de la demande. En effet, la proportion de volumes vendus reste élevée, traduisant un besoin réel en matière première, notamment sur le marché national, où les acheteurs continuent de se positionner de façon active pour sécuriser leurs approvisionnements.

2.2. Transformation industrielle

• Activité des scieries (CEEB⁶)

Au troisième trimestre 2025, le marché français a affiché une amélioration mesurée, sans véritable regain d'euphorie. Les scieries à dominante feuillus ont bénéficié d'un léger redressement à l'export, retrouvant des niveaux proches de ceux de 2023, mais sont restées freinées par un contexte international instable. Leur activité à l'échelle globale a reculé de 18,1% par rapport au deuxième trimestre, une évolution à interpréter avec prudence, le troisième trimestre intégrant

traditionnellement la période des congés d'été, ce qui amplifie mécaniquement les baisses observées. À l'échelle nationale, la contraction a atteint 15,2%.

Les scieries à dominante résineux ont enregistré également un retrait, avec un chiffre d'affaires en diminution de 14,4% sur le trimestre, dans un marché lourd et instable où la maîtrise des coûts reste difficile. Là encore, la comparaison T3/T2 doit tenir compte de l'effet saisonnier. Nationalement, le recul a atteint 15,8%, partiellement compensé par une baisse des importations qui a limité l'ampleur du repli. À l'export, le chiffre d'affaires a diminué de 8,6%, mais ce segment continue de mieux résister que le marché intérieur, contribuant au maintien des carnets de commandes des scieries malgré un contexte global moins porteur.

3. MARCHÉS DU BOIS

3.1. Commerce international

• French Timber et LCB⁷

Au premier semestre 2025, la consommation intérieure française a montré des signes encourageants, soutenue principalement par la rénovation et les marchés industriels, mais est restée fragile. Les prix des sciages en hausse soulignent l'importance d'un ajustement maîtrisé des prix des grumes, la France accusant un certain retard par rapport à ses concurrents.

Sur le commerce international, le marché du bois est resté contrasté. Les résineux ont bénéficié d'exportations françaises en hausse, portées par des prix fermes et des anticipations de renchérissement, tandis que les feuillus ont subi une demande mondiale atone : l'Europe est frileuse, le Moyen-Orient stable et l'Asie affectée par les tensions sino-américaines. Les grumes résineuses se sont maintenues à des niveaux élevés en Scandinavie et en Allemagne, alors qu'en France elles se sont stabilisées ou ont fléchi légèrement, certaines scieries envisageant des arrêts temporaires.

⁶ Centre d'étude de l'économie du bois.

⁷ Le Commerce du Bois.



Pour les feuillus, la production américaine a reculé avec des fermetures de scieries, et les flux commerciaux se sont redéployés vers le Vietnam pour contourner les barrières douanières chinoises. La taxation américaine sur les meubles importés pourrait accentuer les tensions.

Une reprise des résineux est anticipée début 2026, celle des feuillus avec un décalage d'environ six mois. À court terme, le marché reste marqué par la prudence et la recherche d'un équilibre durable entre production, consommation et compétitivité.

CONCLUSION

La filière bois évolue toujours dans un contexte complexe, marqué par des tensions sur les matières premières, une augmentation des coûts et une visibilité encore limitée. Les récentes évolutions montrent un ralentissement de l'activité des scieries. Les scieries à dominante feuillus bénéficient d'un léger redressement à l'export, mais leur chiffre d'affaires recule de 18,1 % par rapport au deuxième trimestre 2025, tandis que le recul national atteint 15,2 %, intégrant notamment l'effet saisonnier des congés

d'été. Les scieries à dominante résineux enregistrent également une baisse, avec un chiffre d'affaires en retrait de 14,4 % sur le trimestre et de 15,8 % au niveau national, partiellement compensé par une diminution des importations. À l'export, le chiffre d'affaires diminue de 8,6 %, mais ce segment continue de mieux résister que le marché intérieur. Ces résultats reflètent la fragilité conjoncturelle du secteur et les contraintes saisonnières, tout en soulignant sa capacité à maintenir ses carnets de commandes malgré un contexte international moins porteur.

Plusieurs enjeux restent à surveiller, comme la soutenabilité des hausses de prix face à la montée des coûts des grumes, la rareté de certaines qualités de bois techniques, et l'impact des évolutions structurelles sur la concurrence. Enfin, le rôle des politiques publiques dans l'accompagnement et le soutien de la filière, dans un contexte international incertain, sera déterminant pour consolider ces avancées et renforcer la compétitivité du secteur à moyen terme. ◆

Communication : 2025 dans le rétroviseur !

Tandis que septembre 2025 marquait le lancement de la campagne de communication nationale, menée avec le CODIFAB¹, *Nos forêts envoient du bois* (voir La Lettre B n° 55), France Bois Forêt et ses organisations professionnelles ont poursuivi différentes actions complémentaires, avec une attention particulière portée aux jeunes publics.

NOS FORÊTS ENVOIENT DU BOIS

Faire connaître le rôle central de la forêt et du bois dans la transition écologique. Tel est l'objectif premier de la campagne de communication *Nos forêts envoient du bois* qui a démarré avec le lancement d'une vague publicitaire du 26 septembre au 19 octobre 2025. Avec un spot diffusé sur France TV et de nombreuses plateformes de streaming et SVOD², l'animation des réseaux sociaux et les relations presse jusqu'en 2027, aucun doute : nos forêts envoient du bois.

Plus de 21,4 millions de contacts sur la cible 35-59 ans en TV et **4 millions de vues à 100 %** sur les Réseaux Sociaux sur la cible 12 ans et +



AU CONTACT DU JEUNE PUBLIC

Pour accompagner les membres de la filière dans leurs initiatives de sensibilisation à destination des jeunes publics, France Bois Forêt a produit, cette année, deux supports pour les enfants de 6 à 11 ans.

Kit pédagogique *Mon p'tit bois m'a dit*

Lancé juste avant les vacances scolaires pour permettre aux enseignants de préparer la rentrée prochaine, le **kit pédagogique *Mon p'tit bois m'a dit à destination des écoles primaires*** est composé de **30 fiches thématiques présentant la forêt, les usages du bois et la gestion forestière**.

Sous format numérique et disponible gratuitement sur le site franceboisforêt.fr, il a été transmis via un emailing à près de **35 000 enseignants**.



Jeu des 7 familles *Mon p'tit bois m'a dit*

Imprimé initialement à 5000 exemplaires en 2024, ce jeu des 7 familles, qui présente les **differentes essences d'arbres, les métiers de la filière ou encore les usages du bois**, a connu un franc succès : **plus de 50 000 enfants ont pu en bénéficier à ce jour**.

LA FILIÈRE FORêt-BOIS SUR LES RÉSEAUX



TikTok LinkedIn

Le bois et la forêt

D'avril 2024 à avril 2025, sur TikTok, Facebook, Instagram et YouTube, la **campagne 100 % vidéos de sensibilisation** aux problématiques liées à la **forêt**, à la **gestion forestière** et aux **usages du bois**, *LE BOIS ET LA FORêt*, a remporté un franc succès avec plus de **12 millions de vues**.

Partenariat

Brut.

4 publireportages ont été réalisés avec le célèbre média Brut. Ces **portraits d'acteurs de terrain de la filière forêt-bois** ont totalisé plus de **8,4 millions de vues**.

Fiers d'être utiles

Dans le cadre de la démarche RSO³ ***Utile par essence*** (*voir page 27 de ce numéro*), les **organisations professionnelles de la filière forêt-bois** ont publié sur LinkedIn une quinzaine de **posts de témoignages d'entreprises** affichant leur fierté de travailler dans un secteur utile et responsable. Ces posts **fédérateurs** ont été **vus près de 280 000 fois**.

FONDATION FRANCE BOIS FORêt POUR NOTRE PATRIMOINE

L'appel à projet 2025 de la Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine, qui **soutient chaque année** à hauteur de 10 000 euros quatre **projets de restauration utilisant du bois français**, a été accompagné d'une **campagne publicitaire l'été dernier sur LinkedIn et Facebook** afin **de recruter de nouveaux projets**. Cette campagne a été **vue 407 000 fois et cliquée 7 000 fois**.



LA FILIÈRE FORêt-BOIS DANS LA PRESSE

En 2025, France Bois Forêt était présente dans la presse professionnelle et généraliste print et web près de **200 fois**, avec un pic d'audience en octobre-novembre 2025 lié au lancement de la campagne *Nos forêts envoient du bois*, aux résultats de l'Enquête nationale construction bois, aux journées portes ouvertes organisées dans le cadre de la campagne *Very Wood Métiers* et à l'envoi d'un communiqué adressé à la presse suite au rattachement de la filière forêt-bois au ministère de la Transition écologique (MTE) pour demander une feuille de route claire. En parallèle, 9 encarts publicitaires, relatifs à la Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine, la démarche RSO ***Utile par essence*** ou encore l'étude menée par Carbone 4⁴ pour le compte de la filière, sont parus dans différents supports, aussi bien professionnels qu'à destination des étudiants ou des décideurs publics.

¹ Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois.

² Vidéo à la demande par abonnement (*Subscription Video On Demand*).

³ La Responsabilité sociétale des organisations (RSO) est la gestion par une entité de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux.

⁴ Carbone 4 est le premier cabinet de conseil indépendant spécialisé dans la stratégie bas-carbone et l'adaptation au changement climatique.

Futuropalettes 2025 : l'innovation à l'honneur

La filière palette et emballage bois s'est réunie à Bordeaux, les 6 et 7 novembre derniers, pour deux journées d'échanges et de réflexion autour du thème « Palettes bois : anticiper et s'adapter dans un monde incertain ».



Photo : Christophe Tournay/FNB

« *Futuropalettes est un grand rendez-vous national qui a pour objectifs, d'une part, de fédérer les professionnels de la filière, d'autre part, de réfléchir collectivement sur les enjeux réglementaires et l'intégration de l'innovation dans notre secteur* », précise Léa Charron, responsable de la commission de la palette bois de la Fédération nationale du bois (FNB), à l'initiative de l'événement. Le sujet choisi pour la quatrième édition de Futuropalettes reflète la préoccupation des intervenants du secteur face à des exigences techniques, environnementales, sanitaires et fonctionnelles de plus en plus importantes, qui surgissent dans un contexte politico-économique délicat. 150 personnes ont fait le déplacement, dépassant ainsi les attentes des organisateurs. « *Maillon central de la logistique, la palette est intrinsèquement liée à l'évolution de l'économie*, souligne Léa Charron. Avec *la reprise de la consommation après la pandémie de Covid-19, la période était euphorique. Aujourd'hui, la situation a radicalement changé. C'est pourquoi nous avons voulu, cette année, travailler sur les moyens qui permettent aux professionnels de l'emballage de s'adapter au contexte actuel.* »

Un rendez-vous studieux

Le premier jour, une soixantaine d'industriels ont pu visiter les laboratoires de FCBA¹ et découvrir les travaux de recherche dédiés à l'emballage ainsi que les moyens d'essais spécifiques dont disposent les chercheurs. Le dîner organisé le soir même a rassemblé tous les participants pour un moment convivial et propice aux échanges. Avec un programme de près de 15 conférences, tables rondes et ateliers, le vendredi 7 novembre a été une journée studieuse. Les thèmes abordés lors du colloque ont mis en avant les priorités de la filière : décarboner la *supply chain*, renforcer le rôle du bois dans une logistique responsable, innover grâce au numérique et à l'intelligence artificielle (IA) pour améliorer la traçabilité, se projeter dans l'avenir avec une palette bois pleinement intégrée à une économie circulaire et bas carbone. Deux ateliers animés par les représentants de FCBA (*en photo*) ont été l'occasion de traiter les sujets techniques : les performances des palettes en bois moulé et la gestion des désordres esthétiques du type bleuissement et moisissures². La prochaine édition de Futuropalettes aura lieu en 2027. ◆

¹ Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement.

² Lire sur ce même sujet les pages 12 et 13 de ce numéro.

PROGRAMME

Réf. FBF : 25PC2147

Budget total : 120 k€

Financement FBF : 50 %

La filière forêt-bois aux côtés des collectivités locales



Photo : Elodie Daguin/Communes forestières France

▲ L'espace filière forêt-bois sur le Salon des maires et des collectivités locales.

Le salon a été l'occasion de sensibiliser les élus à l'importance de la ressource bois dans la transition écologique, l'économie circulaire et l'aménagement des territoires. Les collectivités locales ont pu y trouver des solutions concrètes pour intégrer le bois à leurs projets d'urbanisme, de rénovation énergétique ou de développement durable.

Un stand animé et des défis partagés

Piloté par Communes forestières France, le stand de la filière forêt-bois n'a pas désempli pendant les trois jours. Aux côtés du stand de l'Office national des forêts (ONF), la filière réaffirme son engagement pour renforcer la résilience des forêts françaises. Et il faut dire que les sujets abordés dans les échanges portaient sur des enjeux majeurs pour les élus et l'intérêt général : la gestion des risques, la valorisation du bois local, le lien urbain-rural, le foncier forestier, la sensibilisation des plus jeunes aux thématiques forestières, les difficultés d'exploitation sur les parcelles à fort dénivelé, les différents modes de vente de bois... « Nous avons été ravis d'accueillir nos adhérents, notamment

des délégations de la Meuse et du Jura, ainsi que de nouveaux membres. Les prochaines élections municipales offrent une réelle opportunité d'inscrire la forêt et le bois dans les priorités des futurs mandats ! », précise Priscillia Desbarres, responsable communication de Communes forestières France. Comme lors des éditions précédentes, les marques de certification Bois des Alpes, Bois des territoires du Massif central, Bois des Pyrénées, Lignum Corsica et le label Bois de France ont été présentés.

De nombreuses rencontres

Le Salon des maires est aussi l'occasion de rencontrer de nombreuses personnalités politiques. Ainsi, le ministre délégué chargé de la Ruralité, Michel Fournier, s'est attardé sur le stand pour échanger avec les élus présents. Lors d'un temps convivial organisé le 19 novembre, Anne Duisabeau, présidente de France Bois Forêt, a mis en avant le rôle de Communes forestières France dans le développement du bois local et français dans la construction et celui, primordial, des communes forestières pour la filière, en première ligne pour sensibiliser le grand public aux enjeux du bois et de la forêt. Elle a souligné l'importance stratégique de la filière forêt-bois pour l'économie locale, génératrice d'emplois non délocalisables et moteur du dynamisme des territoires périurbains et ruraux. Enfin, elle a rappelé que le développement de forêts productives et l'augmentation de l'usage du bois constituent des leviers majeurs pour accompagner la décarbonation de l'économie française.

La prochaine édition du Salon des maires et des collectivités locales est prévue du 24 au 26 novembre 2026. À vos agendas. ♦

Du 18 au 20 novembre 2025, à Paris Expo, porte de Versailles, le Salon des maires et des collectivités a été pour la filière l'occasion de mettre en valeur ses actions pour la forêt et les multiples usages du bois français et local.

Un rendez-vous stratégique.

Inspirer des vocations chez les jeunes



Photos : Union de la coopération forestière française

Le Salon européen de l'éducation qui s'est tenu à Paris du 21 au

23 novembre 2025 a été l'occasion pour

la filière forêt-bois de valoriser l'ensemble de ses métiers auprès des jeunes visiteurs et leurs parents.

Présent à cet événement pour la troisième fois consécutive et placé juste à l'entrée, le stand *Very Wood Métiers*, piloté par l'Union de la coopération forestière française (UCFF) avec la Fédération nationale du bois (FNB) pour la filière, a connu une affluence record de collégiens, de lycéens et d'étudiants pendant les trois jours du salon. Cette année, l'action a été financée conjointement par France Bois Forêt et le CODIFAB¹, ce qui a permis de présenter l'ensemble de la chaîne de valeur et des métiers de la filière. Les visiteurs ont pu rencontrer des interlocuteurs dépêchés par les Coopératives forestières, l'ONF², la FNB, plusieurs Fibois³ régionaux, l'Ameublement français⁴, l'UICB⁵, la CAPEB⁶... « Nous avons senti une vraie fierté de travailler dans un collectif, déclare Nicolas Jobin, responsable communication de l'UCFF. Le but de la démarche n'était pas de faire acte de présence derrière des logos institutionnels, mais de nous adresser activement aux jeunes. La filière est en mesure de proposer des perspectives scolaires riches et variées, du CAP au diplôme d'ingénieur, voire au doctorat. Chacun

peut y trouver sa voie. Certains sont plus attirés par les métiers de la forêt, d'autres par le travail du bois. »

Du jeu de réalité virtuelle au terrain

Pour capter l'attention des jeunes visiteurs, différentes animations ont été proposées sur le stand, notamment un casque de réalité virtuelle qui permettait d'effectuer des gestes forestiers emblématiques : planter un arbre, le mesurer et le marquer avec une bonbonne de peinture... Un jeu sous forme de roue en bois invitait à participer au quiz reprenant la démarche d'utilité sociétale de la filière forêt-bois *Utile par essence*. « L'utilité et la quête de sens font partie des priorités des étudiants dans leur recherche d'emploi, au même titre que le bien-être au travail, aussi bien dans les métiers de terrain que dans le secteur administratif, constate Nicolas Jobin. Le quiz permettait de lancer des discussions sur l'utilité de nos métiers et de notre filière. Nous allons redévelopper cette animation l'année prochaine avec un quiz plus élaboré. » La prochaine édition est prévue du 2 au 6 décembre 2026 à Paris, porte de Versailles.♦

¹ Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois.

² Office national des forêts.

³ Fibois France fédère douze associations régionales de professionnels pour développer et promouvoir les activités économiques liées à la forêt et au matériau bois.

⁴ Union nationale des industries de l'Ameublement français.

⁵ Union des industries de la construction et du commerce du bois.

⁶ Confédération des artisans et des petites entreprises du bâtiment.

Démarche *Utile par essence* : les engagements de la filière se précisent

Photo : France Bois Forêt



Le 4 novembre dernier, les organisations professionnelles membres de France Bois Forêt, du CODIFAB¹ ainsi que la COPACEL², le réseau Fibois et de nombreux partenaires se sont retrouvés à Paris pour un nouveau séminaire consacré à la démarche RSO³ de la filière forêt-bois, *Utile par essence*. Une journée productive dédiée aux engagements qui seront pris pour répondre aux défis environnementaux, économiques et sociaux, et qui traduit la dynamique à l'œuvre dans toutes les organisations.

Après un propos introductif rappelant l'important chemin parcouru depuis le lancement d'*Utile par essence*, les participants ont pu rejoindre huit ateliers collaboratifs. Ces derniers ont permis de prévalider les engagements de la démarche RSO, lesquels seront définitivement actés en 2026. L'occasion également pour tous les participants de marquer leur attachement à cette démarche collective.

« La RSO est essentielle pour la filière et nos métiers », lance Frédéric Carteret, président de l'UICB⁴. Au-delà des effets concrets qu'elle produira économiquement, écologiquement et socialement, « cette démarche montre que la filière forêt-bois est proactive plutôt qu'attentiste face aux défis de notre temps », complète-t-il. « Utile par essence, c'est la filière forêt-bois qui montre son engagement dans la préparation de l'avenir », confirme Nicolas Douzain-Didier, délégué général de la FNB⁵.

Pour Jean-Marc Meyer, président de Fibois France, « cette démarche d'envergure nationale, qui produira des effets au plus proche du terrain, est indispensable. C'est d'ailleurs pourquoi les Fibois ont souhaité s'y associer dès l'origine ». Pour d'autres, il s'agit d'une suite logique : « Nous accompagnons les entreprises de l'ameublement dans leurs propres démarches RSE⁶ depuis de nombreuses années, il nous apparaissait donc évident de nous engager également à l'échelle de la filière forêt-bois », explique Laurence Roure, responsable de marchés et du développement RSE de l'Ameublement français. « La démarche Utile par essence est, comme l'indique son nom, utile et opérationnelle », ajoute-t-elle. Pour s'en assurer, un comité des parties prenantes a été constitué et se réunira régulièrement tout au long de l'année 2026. De même, le plan de communication, qui permettra à toute la filière de faire savoir son engagement dans cette démarche RSO, sera progressivement déployé cette année. ◆

¹ Comité de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois.

² Union française des industries des cartons, papiers et cellulosés.

³ Responsabilité sociétale des organisations / utileparessence.fr

⁴ Union des industriels et constructeurs bois et biosourcés.

⁵ Fédération nationale du bois.

⁶ Responsabilité sociétale des entreprises.

EN SAVOIR PLUS

• utileparessence.fr

Les événements 2026 de la forêt et du bois



DU 25 AU 27 FÉVRIER 2026

FORUM INTERNATIONAL
BOIS CONSTRUCTION
GRAND PALAIS, PARIS
forum-boisconstruction.com

FORUM
BOIS
CONSTRUCTION
FRANCE
25-27 Février 2026 | Grand Palais Paris

DU 21 FÉVRIER AU 1^{ER} MARS 2026

SALON INTERNATIONAL
DE L'AGRICULTURE
PORTE DE VERSAILLES, PARIS
salon-agriculture.com



21 MARS 2026

JOURNÉE INTERNATIONALE
DES FORêTS
journee-internationale-des-forets.fr



DU 24 AU 26 NOVEMBRE 2026

SALON DES MAIRES
ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES
PORTE DE VERSAILLES, PARIS
salondesmaires.com



DU 24 AU 26 NOVEMBRE 2026

ALLFORPACK
EMBALLAGE
PARIS-NORD VILLEPINTE
actualites.all4pack.fr





Photo : Anne-Emmanuelle Thion

Photo : Amélie Pade

DU 2 AU 4 JUIN 2026

CARREFOUR INTERNATIONAL
DU BOIS
LA BEAUJOIRE, NANTES
timbershow.com



DU 28 SEPTEMBRE AU 1^{ER} OCTOBRE 2026

BATIMAT, SALON DE L'INDUSTRIE
ET DES MÉTIERS DU BÂTIMENT
PARIS EXPO, PORTE DE VERSAILLES
batimat.com



DU 1^{ER} AU 3 SEPTEMBRE 2026

SIBCA, SALON DE L'IMMOBILIER
BAS CARBONE
GRAND PALAIS, PARIS
sibca.fr



DU 2 AU 6 DÉCEMBRE 2026

SALON EUROPÉEN
DE L'ÉDUCATION
PORTE DE VERSAILLES, PARIS
salon-education.com



Plus d'informations
sur les événements
de la filière forêt-bois
sur franceboisforet.fr

DU 8 AU 10 DÉCEMBRE 2026

SIMI, SALON
DE L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER
PORTE DE VERSAILLES, PARIS
salonsimi.com





France Bois Forêt - Service gestion CVO
CS 90006 - 59718 Lille Cedex 9
Tél. : 03 66 88 39 63
franceboisforet.fr

Jean Loeper,
Responsable collecte CVO & recouvrements

Le texte complet de l'accord interprofessionnel 2026-2028 ainsi que son arrêté d'extension sont disponibles et téléchargeables sur le site franceboisforet.fr, rubrique CVO.

CONTRIBUTION INTERPROFESSIONNELLE OBLIGATOIRE (CVO) QUELQUES RAPPELS ET CAS PARTICULIERS

La CVO est régie par les dispositions figurant notamment aux articles L.632-1 à L.632-6, D.632-7 et D.632-8 du Code rural et de la pêche maritime.

Créée en 2004, France Bois Forêt a été reconnue le 22 février 2008 par arrêté ministériel comme l'Interprofession nationale de la filière forêt-bois.

Elle rassemble et représente la diversité des métiers de la filière, de l'amont forestier, de la 1^{re} transformation et d'une partie de la 2^{de} transformation, dont les métiers de l'emballage. L'Interprofession nationale finance des actions collectives et sectorielles de promotion et de valorisation de la forêt française au travers des multiples usages du matériau bois grâce à la CVO.

La CVO est une cotisation assise sur le chiffre d'affaires ou le montant des achats de bois réalisés, acquittée par les producteurs de l'amont forestier et les transformateurs.

Le principe de cette cotisation a été défini dans des accords interprofessionnels successifs, dont le dernier en date, ratifié le 09 juin 2022 pour la période 2023-2025 et étendu par arrêté ministériel publié au *Journal officiel* le 28 décembre 2022, a rendu celle-ci obligatoire par la loi sur le fondement de l'article L 632-6 du Code rural et de la pêche maritime.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL CVO 2026

→ **Rappel** : l'assiette de déclaration de la CVO 2026 est constituée par le chiffre d'affaires, montant des ventes ou des achats de bois selon les cas, réalisé(s) au cours de l'année 2025.

➤ **PRINCIPE DE BASE** : toutes les activités inscrites dans l'accord interprofessionnel doivent faire l'objet d'une déclaration annuelle.

➤ **À partir du 16.03.2026**, le site internet de télédéclaration de la CVO 2026, www.cvo.franceboisforet.fr, sera rendu accessible.

➤ **Du 16.03.2026 au 31.03.2026**, pour aider les contributeurs identifiés, France Bois Forêt adresse par voie postale les documents de déclaration de la CVO 2026.

➤ Même si vous ne recevez pas une déclaration papier, vous devez la télécharger sur www.franceboisforet.fr, rubrique « CVO » et l'adresser à France Bois Forêt dûment complétée ou procéder à la déclaration en ligne.

> **30.04.2026** : date limite d'exigibilité des déclarations de CVO 2026. Au-delà de cette date, France Bois Forêt met en œuvre les moyens nécessaires au recouvrement des CVO qui lui sont dues (mises en demeure, évaluations d'offices, procédures judiciaires, etc.).

CAS PARTICULIERS

Redevables n'ayant exercé aucune activité redevable au cours de l'année précédente

Si vous êtes un propriétaire forestier (privé ou collectivité) et que vous n'avez pas réalisé de ventes de bois au cours de l'année écoulée, vous n'avez pas de CVO à verser à France Bois Forêt (celle-ci étant calculée sur le montant de vos ventes). **En revanche, vous êtes dans l'obligation de renvoyer une déclaration à néant, en cochant la case prévue à cet effet.** Outre le caractère obligatoire de cette disposition, cela permet à France Bois Forêt de classer votre dossier pour l'année en cours et de ne pas avoir à vous renvoyer de relance à tort.

Pour les communes et collectivités propriétaires de forêts : considérant le caractère obligatoire de la CVO, un vote émanant d'un conseil municipal rejetant le paiement de celle-ci sera entaché d'illégalité et fera l'objet d'une demande de France Bois Forêt auprès du préfet de région pour faire casser cette décision.

Ainsi, par exemple, dans une décision du 16 mars 2023, le tribunal administratif de Besançon précise que « *la double circonstance qu'une commune ne connaît pas "le but, l'objet et l'utilité" de France Bois Forêt ou encore que la contribution qu'elle prélève, serait "inadaptée" est sans incidence sur l'obligation de régler cette cotisation prévue par les dispositions du Code rural* ».

Pour les entreprises, toute déclaration à néant doit être accompagnée d'une attestation de l'expert-comptable ainsi que d'un extrait certifié des comptes de la classe 6 et 7.

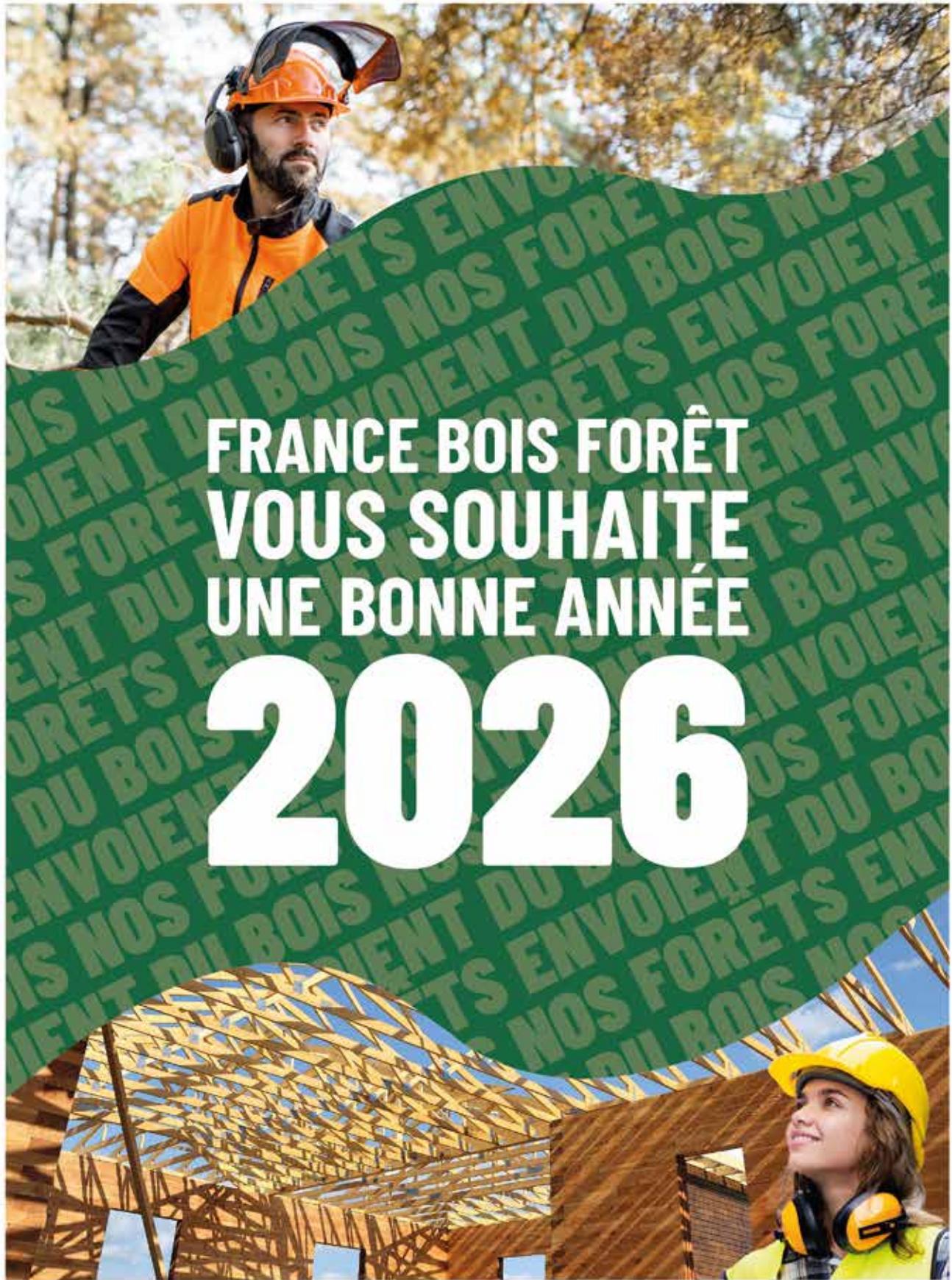
OBTENIR DES FACILITÉS DE PAIEMENT

Si votre entreprise fait face à des difficultés financières, vous pouvez faire une demande d'échéancier de paiement, à adresser directement à France Bois Forêt - Service Gestion CVO - CAP 120 - 120, avenue Ledru-Rollin - 75011 Paris, en précisant le montant de la CVO due pour l'année en cours et les modalités de règlement. L'étude se fera au cas par cas.

→ Dans tous les cas, si votre CVO est supérieure ou égale à 500 euros et que vous déclarez celle-ci en ligne sur le site www.cvo.franceboisforet.fr, un règlement par prélèvement automatique en six échéances mensuelles et égales vous sera systématiquement proposé.

Plus d'informations sur le site franceboisforet.fr

Protection des données : les informations relatives à la collecte et au traitement de vos données personnelles sont disponibles sur la page franceboisforet.fr/mentions-legales



FRANCE BOIS FORÊT
VOUS SOUHAITE
UNE BONNE ANNÉE
2026